



LES DROITS DE L'HOMME  
DANS LE MONDE

# LES DROITS DE L'HOMME EN CHINE

# N° 125

## DECEMBRE 2018

### LA CHINE VEUT S'IMPOSER SANS DROITS DE L'HOMME, CHEZ ELLE, AUX NATIONS UNIES ET AILLEURS

Installé sur une étendue si vaste et s'imposant à une population si nombreuse, le totalitarisme multiforme chinois défie une analyse d'ensemble. Il est impossible dans chacun de ces billets d'évoquer la totalité des faits révoltants du mois écoulé ; n'importe lequel de ces derniers pourtant, s'il survenait dans un pays proche, susciterait l'indignation et entraînerait pétitions et manifestations. Mais une liste interminable lasse. C'est pourquoi habituellement, l'intérêt se porte, tour à tour, sur tel ou tel point particulier au risque de perdre la perspective.

Il fut un temps en Occident où la question des droits de l'Homme en Chine était d'abord la

question tibétaine ; elle concernait moins de 1% de la population et retenait toute l'attention, comme si les autres 99% étaient libres. Aujourd'hui, on s'intéresse au Xinjiang (1% de l'ensemble) et à ses camps de « rééducation ». Il y eut la période d'indignation pour la sanglante répression des étudiants et ouvriers de 1989 à Beijing, mais aussi ailleurs dans les provinces oubliées. Puis l'enfermement du Prix Nobel de la paix Liu Xiaobo a mobilisé un temps les esprits après 2008. Le relais a été pris en 2011 par des arrestations massives d'intellectuels quand le régime craignait une propagation de « la révolution de jasmin » et des printemps arabes. Enfin en 2015, l'attention

Ligue  
des **droits de**  
**l'Homme**

FONDÉE EN 1898



s'est portée sur l'arrestation de quelque trois cents avocats, interrogés, maltraités et dont certains sont encore incarcérés.

Il en est résulté au coup par coup des réactions vives et parfaitement justifiées ; mais comme elles portaient chaque fois sur un aspect fragmentaire de la dictature chinoise, et que l'on célébrait parallèlement sans y regarder de près le « miracle économique », l'idée s'est installée que l'autoritarisme avait après tout du bon puisqu'il permettait de manger et de rivaliser avec les États-Unis. Et puis, s'il est bénéfique, pourquoi ne pas s'en faire un allié ?

C'est ainsi que deux de nos anciens premiers ministres proposent d'inclure Beijing et Moscou dans une grande coalition pour faire pièce à l'Amérique de D.Trump. Conclusion pratique : ne faisons pas de vague, montrons de la complaisance et, s'il le faut, fermons les yeux. Autre cas d'une confiance déplacée, le très respectable climatologue Jean Jouzel, habituellement si perspicace, estimait possible le 27 novembre de se ranger derrière la Chine – à défaut de l'Union européenne – pour mener le combat contre le réchauffement climatique, alors que ce pays est et restera durablement parmi ceux qui polluent le plus l'air, les sols et les eaux fluviales et maritimes ; en outre, il sera l'un des derniers de la planète<sup>1</sup> à diminuer les dommages quasi irréparables qu'il cause à l'environnement.

On peut dans la même veine – faire place à la Chine pour qu'elle occupe le terrain délaissé par les États-Unis – citer l'étonnante

déclaration faite le 14 septembre par l'ambassadeur de l'Union européenne à Beijing Nicolas Chapuis. L'UE devrait se rapprocher de la Chine pour combattre les désordres provoqués par l'Amérique : « *Dans le triangle que forment les États-Unis, la Chine et l'Union, les trois plus grandes économies de la planète, l'urgence est au renforcement de la base du triangle que forment à mon avis l'Europe et la Chine* ».

Ce n'est pas ainsi que se défendent durablement et se consolident les droits de l'Homme. Les complaisances de l'entre-deux-guerres envers le Troisième Reich, qui semblent aujourd'hui incroyables, se fondaient aussi sur la recherche d'un hypothétique allié – en l'occurrence, allié contre le communisme – et les vigilances se sont endormies. L'histoire ne se répète pas mais il y a sans aucun doute une large sous-estimation des dangers que le régime chinois fait courir à ses citoyens-sujets et des menaces qui pèsent sur la société internationale.

Deux points ce mois-ci se situant aux deux extrémités du spectre politique méritent attention : d'une part, les Nations unies et leur façon d'aborder la question des droits de l'Homme en Chine, d'autre part, la manière dont le régime chinois traite sa classe ouvrière, la plus nombreuse du monde. Un peu de lumière crue sur ces sujets éclaire ensuite sur les ambitions que nourrit la Chine pour les prochaines décennies de la planète.

---

## Un simulacre d'examen aux Nations Unies

Le 6 novembre 2018 à Genève, la République populaire de Chine était soumise au mécanisme de l'Examen périodique universel (E.P.U.) Bref rappel : Le Conseil des droits de l'Homme des Nations unies organise chaque année de telles sessions dont l'objet officiel est d'améliorer la situation des droits de l'Homme dans chacun des 193 États membres de l'ONU<sup>2</sup>. Quarante-deux États sont examinés à chaque session annuelle. Le groupe de travail est composé de tous les États membres des Nations unies. Les parties intéressées, notamment les organisations non gouvernementales peuvent assister aux réunions du groupe de travail.

En apparence, rien de plus démocratique. Chaque examen commence par une présenta-

tion, de la part du pays examiné, de son rapport national ainsi que de ses réponses aux questions écrites. Ces questions sont envoyées par les États dix jours avant l'examen. Puis les États prennent la parole afin de poser des questions et faire des recommandations sur la situation des droits de l'Homme dans le pays.

En réalité, le déroulement de la session est vide de sens. Le pays intéressé dispose de soixante-dix minutes. Le temps de parole des États qui l'interrogent est au total de 140 minutes, ce qui laisse à chacun quelque deux minutes pour ses observations. Dans le cas de la Chine, nombre d'États qui espèrent des investissements ou des remises de dettes se contentent de louer la Chine, voire l'applaudissent pour les grands progrès

1. Pic de pollution annoncé pour 2025-2030, accepté mais invérifiable par l'étranger.

2. La République populaire a pris la place qu'occupait à l'ONU jusqu'au 25 octobre 1971 la République de Chine. C'est cette dernière qui figure dans la Charte onusienne parmi les pays fondateurs. Le vote de l'Assemblée générale n'a évidemment pas été motivé par l'engagement de la RPC sur les droits de l'Homme. Il faut dire qu'à Taïwan s'était établi durablement un régime de loi martiale.

obtenus dans le domaine des droits de l'Homme. Du respect concret de la Charte des Nations unies ou de la Déclaration universelle des droits de l'Homme, il n'est guère question.

D'ailleurs à quoi bon ? Aucune sanction n'est prévue pour violation des engagements pris. Si elle a signé le Pacte international relatif aux droits civiques et politiques, la Chine s'est gardée de le ratifier : elle n'est donc pas tenue de le respecter. Quand les recommandations lui déplaisent, elle a la politesse d'en prendre note ; ce qui veut dire qu'elle les rejette. C'est le cas pour les demandes d'information sur le nombre annuel des exécutions, sur les nouveaux camps de rééducation dans la région du Xinjiang, sur l'incarcération des avocats défenseurs des droits civiques, sur la restriction à Hong kong du droit d'expression ou du rejet du suffrage universel, ou de la demande de ratification du Pacte international sur les droits civiques et politiques. Elle accepte les demandes qui n'engagent à rien, comme de coopérer avec les Nations unies pour la défense des droits de l'Homme. Il y a enfin la catégorie des demandes qu'elle juge sans objet, puisqu'elles sont déjà satisfaites, comme la suppression des camps de rééducation par le travail ; en effet, ils ont été officiellement supprimés mais la Sécurité utilise d'autres organismes, clandestins ou non, qui assurent des prestations punitives de même nature...

Cet examen périodique ne peut donc déboucher sur aucun résultat concret. Vous

n'en êtes pas satisfaits ? Patience ! Il vous suffit d'attendre la prochaine session, dans cinq ans, en novembre 2023. Il est vrai qu'elle ressemblera vraisemblablement à celle de 2009, à celle de 2013 et celle de novembre 2018 : mêmes problèmes soulevés, mêmes réponses ou mêmes silences outragés. On pourrait en rire, si le dénigrement ouvert des valeurs mêmes qui ont présidé à la construction de l'ONU n'avait pour effet d'affaiblir au vu, au su et au tacite consentement de tous, une organisation dont les insuffisances sont déjà évidentes.

Cette contestation des valeurs fondamentales onusiennes s'accompagne, paradoxalement, d'un renforcement des positions chinoises au sein de l'organisation. Beijing contribuera pour 12% au budget de l'ONU dans les années prochaines contre quelque 8% jusqu'à présent, occupant la deuxième place des verseurs de fonds. La Chine vient en second aussi pour la participation aux opérations de maintien de la paix, en Afrique notamment où ses efforts de pénétration commerciale sont bien connus. Elle multiplie les effectifs d'experts au sein des Nations unies et y revendique l'attribution de postes-clés. Il y a une logique dans cette montée en puissance : en augmentant ses contributions matérielles, Beijing obtient plus aisément qu'on ne soit pas regardant sur les droits de l'Homme.

## La classe ouvrière, « dirigeante » au bas de l'échelle

Article 1. « La République populaire de Chine est un État socialiste de dictature démocratique populaire dirigé par la classe ouvrière ». Il y a beau temps qu'on ne voit plus trace de cette direction, si tant est qu'elle ait jamais existé. Officiellement même, elle est contredite par la théorie des trois représentations<sup>3</sup>, laquelle fait la part belle aux « forces productives progressistes », c'est-à-dire au patronat issu du démembrement du secteur public ou au patronat nouveau des jeunes loups créateurs d'entreprises.

Les derniers mois ont bien montré quelle position était réservée à cette classe « dirigeante » et à ses quelque trois cents millions de membres (soit trois fois plus que la classe moyenne, qui selon les thuriféraires,

caractériserait la société chinoise d'aujourd'hui). Le China Labor Bulletin de Hong kong a identifié 1332 grèves et conflits collectifs dans les neuf premiers mois de l'année 2018. Voici, depuis, quelques exemples récents. Ils concernent la province du Guangdong, où la situation est mieux connue qu'ailleurs en raison de la proximité avec Hong kong et sa presse libre.

Dans la première semaine de novembre, des affrontements violents ont opposé à la police de Shenzhen (la grande ville industrielle située à la frontière de Hong kong) trois cents mineurs gravement atteints par la silicose<sup>4</sup> - ou des membres de leur famille lorsque l'ouvrier était décédé. Ils se battaient depuis dix ans sans résultat afin d'obtenir compensation pour

3. Inscrite dans les statuts du parti en 2002, dans la Constitution en 2003.

4. La Chine produit environ la moitié de la houille mondiale (soit quelque trois milliards de tonnes) ; ses centrales électriques au charbon servent son expansion industrielle et contribuent à la dégradation continue de l'environnement. A la COP21, la Chine a obtenu de reporter son pic de pollution d'au moins dix ans (2025-2030).

leur incapacité professionnelle. La police a fait usage de bombes au poivre pour les disperser, sachant combien l'état de leurs poumons les rendait vulnérables.

Ces ouvriers issus des milieux ruraux étaient venus du Hunan (Chine centrale) dans les années 1990 pour travailler comme foreurs et poseurs d'explosifs. Les entreprises n'avaient prévu aucun dispositif de protection ni fourni aucune information. Quelques années plus tard apparaissaient les premiers symptômes de la silicose. La réaction du pouvoir est toujours la même dans les situations gênantes : il faut imposer le silence. D'où la note administrative adressée à la presse le 18 novembre 2018 et rapportée par China Digital Times : « *Au sujet des malades du Hunan qui souffriraient de pneumoconiose et qui ont déposé des pétitions à plusieurs reprises auprès des autorités compétentes de Shenzhen, les sites de l'Internet ne doivent ni en parler, ni émettre de commentaires, ni re-produire les informations.* »

Le 14 novembre, la prestigieuse Université de Beijing a enjoint à ses étudiants de ne pas soutenir l'organisation de solidarité avec les ouvriers de Jasic, une entreprise qui fabrique des appareils de soudure, tout au Sud, dans la province du Guangdong. S'ils continuaient à apporter leur aide à ces « activités criminelles » et à défier la loi, ils devraient « faire face à leurs responsabilités », c'est-à-dire tout bonnement qu'ils seraient arrêtés. Une douzaine d'ouvriers et d'étudiants se trouvaient d'ailleurs en détention depuis une descente de police effectuée le 27 juillet. Le pouvoir s'inquiétait non sans raison de l'appui apporté par les étudiants de Beijing aux ouvriers de la lointaine société de Technologie Jasic. Une cinquantaine d'étudiants de Beijing, en compagnie de collégiens de la capitale, s'étaient rendus à Shenzhen au mois d'août. Ils étaient venus soutenir sur place l'exigence des

ouvriers de fonder un syndicat autonome, échappant à l'autorité de l'organisation syndicale unique, tenue par le Parti<sup>5</sup>. Certains d'entre eux auraient réussi à se faire recruter comme ouvriers dans l'usine (ce qui n'est pas sans rappeler quelque peu en France les « établis » d'après 1968).

Les violations du contrat de travail liées aux impayés patronaux pour la sécurité sociale ou les fonds de logement sont depuis toujours une source de conflits. Le China Labour Bulletin de Hong Kong a compté quatre-vingt-seize affrontements en ce domaine pour 2018, dont près de la moitié dans le secteur manufacturier. Le 25 octobre, les salariés de Tongrong Electronics (usine de Panyu) ont lancé à Guangzhou (Canton) une action collective pour obtenir le versement des contributions que la direction avait suspendu depuis des années, ainsi que l'établissement de contrats de travail, le paiement d'indemnités liées aux conditions de travail, etc. Le syndicat local a refusé de soutenir leur action lors d'une réunion tenue le 1 novembre avec la direction.

Après une campagne menée par les ouvriers auprès des médias pour dénoncer la situation, l'entreprise a accepté le versement des arriérés le 13 novembre, à la condition (14 novembre) que les demandeurs prouvent leurs droits en montrant leur contrat de travail. Mais nombre d'entre eux ne disposaient pas de ce document, dont ils réclamaient précisément l'établissement<sup>6</sup>. Dans les jours suivants, pour éteindre la protestation et en représailles, des ouvriers ont été mis en congés forcés. Le conflit n'était pas terminé en fin novembre : l'union syndicale de Panyu, qui soutient les ouvriers, maintient son point de vue face au syndicat officiel de Guangzhou qui affirme que les revendications sont satisfaites et qu'il n'y a pas lieu à démarche collective<sup>7</sup>.

5. La Fédération nationale des syndicats a tenu son congrès fin octobre. Le chef du PCC Xi Jinping a rappelé à cette occasion que le travail des syndicats était un élément essentiel et fondamental pour le pouvoir du Parti.

6. On pense au sketch de Coluche, où un immigré qui vient déclarer la perte de ses papiers se voit réclamer de produire ces derniers pour qu'on puisse enregistrer sa démarche.

7. En violation ouverte des articles 9 et 58 de la loi sur les Assurances sociales. A noter que lors de son dernier congrès, la Fédération nationale des syndicats s'est vu préciser par Xi Jinping (29 octobre) qu'elle avait « la responsabilité politique de guider les salariés et le peuple sur la ligne définie par le Parti ».

## Maîtriser l'espace économique et politique international

Hors des frontières, le pouvoir entreprend aussi d'obtenir quelques résultats, de limiter les diplomatie hostiles et les reportages défavorables. Son ministère des Affaires étrangères a créé trois bureaux d'accréditation directe pour des journalistes d'Afrique, d'Asie et d'Asie du Sud-Est, auxquels sont accordées

des facilités matérielles et professionnelles dont ne jouissent pas les journalistes relevant du statut habituel de la presse internationale. En contrepartie, ces journalistes favorisés évitent soigneusement de traiter les sujets qui fâchent. Et leurs pays peuvent espérer s'inscrire dans le programme d'expansion commerciale et de

construction d'infrastructures *Une ceinture, une route*, (alias *Route de la soie*) et en obtenir des crédits.

A l'échelle mondiale, outre les États-Unis aux décisions imprévisibles depuis quelques années, le bloc de résistance le plus consistant en raison de son poids économique, c'est l'Union européenne. Elle est attachée, au moins a priori, aux valeurs démocratiques traditionnelles, à la liberté des élections et au pluralisme des partis, tous principes insupportables en Chine. Certes, l'Europe commence à s'inquiéter des investissements chinois et de transferts de technologie potentiels qui l'affaibliraient. Mais la fragile unité politique de l'Union et l'ampleur de ses divergences internes offrent un large champ de manœuvre à qui veut tirer parti de sa fragmentation.

Dans ces derniers jours du mois de novembre, la Chine essaie de se trouver de nouveaux amis dans l'Europe du Sud, où la conjoncture économique n'est pas brillante. En route pour la réunion du G20 à Buenos-Aires, le

chef du parti Xi Jinping s'est rendu en Espagne et au Portugal ; les deux pays souhaitent vendre leur technologie et adoptent envers son pays une attitude amicale. Poursuivant un même objectif de sape, la plate-forme dite 16 + 1, lancée dès 2012, sert à attirer vers Beijing seize pays d'Europe centrale et orientale - dont onze membres de l'Union européenne.

Le 7 juillet dernier, lors d'une réunion dans la capitale bulgare, le premier ministre Li Keqiang leur a promis une large ouverture du marché chinois et un abaissement des droits d'importation, au moment même où la Chine et les États-Unis entamaient leur guerre commerciale en surtaxant leurs achats réciproques. Cette coopération a débouché sur plusieurs projets et réalisations : un projet d'autoroute en Serbie, un segment de la voie ferrée Budapest-Belgrade, et la perspective plus vaste d'une ligne express terre-mer entre la Chine et l'Europe.

---

## Menaces informatiques, sciences de point et dictature

Aux États-Unis mêmes, certaines firmes ont des envies de connivences commerciales. L'inquiétant, c'est que le champ de leur coopération avec le pouvoir chinois concerne cet élément essentiel de la démocratie qui est le libre accès à l'information. L'affaire du moteur de recherche Google a éclaté cet été, suite au désir de Google de négocier son retour en Chine. Ce 27 novembre, un demi-millier d'employés de la firme ont demandé dans une courageuse lettre ouverte que soit mis fin au projet Dragonfly ; ce dernier donnerait à Beijing un moteur de recherche esquivant les sujets sensibles, politiques et environnementaux, faciliterait le repérage des dissidents en donnant accès à leurs lignes téléphoniques et à leurs données informatiques, tout en facilitant les opérations de désinformation gouvernementales. Une pétition interne en ce sens avait auparavant recueilli la signature de 1400 salariés.

Google assure qu'il ne fait que « se conformer à la loi chinoise » mais oublie son engagement de « faire progresser le respect de la vie privée et la liberté d'expression pour tous ses utilisateurs dans le monde ». Cette promesse l'avait d'ailleurs conduit en 2010 à se retirer de Chine en raison des exigences de la censure nationale.

En sens inverse, des pays se montrent plus craintifs dans les relations avec l'Empire du Milieu, en particulier pour ce qui concerne les échanges informatiques. C'est ainsi que les services de renseignement de la Nouvelle Zélande ont refusé le 27 novembre l'importation d'équipements pour téléphone portable de la cinquième génération fabriqués par la firme Huawei Technologies. Ces produits d'avant garde pourraient dissimuler des relais d'information secrets et feraient courir des risques à la Sécurité nationale. L'Australie avait pris une semblable décision en cours d'année. Pour se défendre, la firme Huawei affirme qu'elle n'a aucun lien avec le gouvernement chinois, ce que personne ne croit<sup>8</sup>.

Le régime chinois compte – de toute évidence – pallier les faiblesses liées à son manque de démocratie par le développement et la maîtrise de l'intelligence artificielle et des techniques de pointe, ce qui conforterait son pouvoir à l'intérieur du pays comme sur la scène internationale. Un peu comme naguère, le bloc de l'Est avait compté se maintenir en assurant cette « révolution scientifique et technique » dont il ne cessait de parler. Beijing espère évidemment faire mieux et marquer des points décisifs face à la puissance américaine. Il dispose pour ce faire de moyens que ne

8. Huawei a eu plus de chances avec la Papouasie-Nouvelle-Guinée. Le 26 novembre, le gouvernement de Port-Moresby annonçait le prolongement de son accord avec la société pour construire un réseau dans les pays du Pacifique Sud ; il rejetait le contre-projet élaboré par l'Australie, le Japon et les États-Unis, document hâtif proposé alors que Huawei avait effectué déjà 60% des obligations prévues à l'accord.

possédait pas l'Union soviétique, et dans des domaines nouveaux comme les biotechnologies et la cybernétique avancée ou la bio-intelligence.

Le jeune généticien He Jiankui annonçait le 25 novembre la naissance de deux filles à l'ADN génétiquement modifié et résistant au virus du SIDA. Même si bien des points restent à éclaircir, la nouvelle montre l'audace et les ambitions des chercheurs de la nouvelle génération, pressés d'avancer avec le soutien du pouvoir vers la réalisation du « rêve chinois » proposé par Xi Jinping. Le plan quinquennal en cours cite les « technologies d'édition du génome » parmi les secteurs clefs des biotechnologies et considère que leur développement doit permettre de « placer notre pays sur le front de l'innovation dans cette discipline et d'occuper la plus haute position dans la compétition internationale en ce domaine ».

Il existe bien en Chine depuis 2003 un texte encadrant la recherche sur les cellules souches embryonnaires humaines. Il énonce certaines interdictions inspirées des normes internationales. Mais son interprétation en est

laissée aux administrations des ministères concernés (Science, Santé, Armée), ce qui, au vu des pratiques habituelles de ces administrations, ne laisse pas d'inquiéter. La surprenante annonce de He Jiankui, en tout cas, a de quoi inciter à réexaminer les enjeux éthiques et la problématique des droits de l'Homme, tant dans le cadre national immédiat qu'en se plaçant à l'échelle mondiale et pour les décennies à venir. A noter qu'en contravention à la loi chinoise, le généticien s'est servi d'un réseau internet d'aide aux porteurs du virus HIV pour recruter les couples désireux de se livrer à ses recherches.

Rappelons pour mémoire l'utilisation des techniques de pointe à des fins de contrôle social. Après la mise en place, il y a déjà de longues années, d'un réseau informatique sophistiqué qui permet la censure généralisée de l'internet, l'installation progressive aujourd'hui d'un système de crédit social assortie d'un réseau de reconnaissance faciale marque une volonté de surveillance sociale sans précédent, tant sur le plan proprement technique que pour l'utilisation politique de l'intelligence artificielle.

---

## Les prétentions à un statut spécial

Il faut reconnaître à la Chine quelques succès : elle réussit assez bien son expansion militaire, la connexion de ses régions par de nouveaux réseaux de transports, sa conquête des marchés extérieurs, le développement de sa recherche dans les secteurs de pointe et une croissance industrielle incontestable. Bien que cette dernière laisse de côté de larges pans de l'économie nationale ou porte atteinte, gravement parfois, à l'environnement et à la santé publique.

Le fait nouveau, progressivement affirmé depuis le début du XXI<sup>e</sup> siècle, c'est la volonté de prendre place dans le concert des nations comme système politique à statut spécial, sans élections ni presse libre, sans libertés constitutionnelles, et d'imposer l'idée qu'il s'agit d'une forme d'État comme une autre, parfaitement admissible puisque le peuple aurait la liberté de vouloir n'être pas libre, les journalistes auraient envie de se taire sur les sujets qu'ils jugent brûlants et les citoyens pourraient admettre d'être arrêtés de leur plein gré, enfermés et battus à l'insu de leur famille. Telles sont les fables qu'on nous propose, au nom des fameuses « caractéristiques chinoises de la nouvelle ère » et en rejet d'un universalisme considéré comme une aimable fantaisie concoctée en Europe pour justifier l'impérialisme.

Nous sommes sans cesse invités à accepter ces contrevérités. Les camps du Xinjiang sont des « écoles de formation » ; la République populaire est un « État de droit » qui

se conforme aux lois ; la presse est libre puisqu'elle obéit au Parti qui surveille avec discernement ses bonnes orientations ; aucun mauvais traitement (tortures, coups, absence de soins) n'est observable dans les prisons puisque c'est interdit. Il est triste de constater qu'il se trouve en France des gens pour le croire, pour prendre des vessies pour des lanternes ou – version chinoise de l'expression – pour prendre des yeux de poisson pour des perles.

Avec beaucoup de ténacité, la dictature chinoise entreprend de se faire reconnaître comme un pouvoir honorable. Non sans succès car les moyens ne manquent pas : les outils de la diplomatie, l'appât de l'immense marché que permet sa démographie, la libre fixation des prix internationaux dans le cadre d'une économie et d'un commerce administrés, le rappel, s'il le faut, de la prestigieuse culture des précédents millénaires pour gagner les bienveillances intellectuelles et multiplier les échanges universitaires. À quoi s'ajoute – et c'est essentiel – le principe de « non-ingérence dans les affaires intérieures des autres pays ». À son origine en 1954 puis repris l'année suivante à la Conférence de Bandoeng, il s'agit d'un des « cinq principes de la coexistence pacifique », proposés par l'Inde, la Chine et la Birmanie dans une optique de décolonisation et de non-alignement et dans l'attente d'une émergence d'un Tiers monde enfin libre de son destin.

Mais on a depuis changé de siècle, les régimes autoritaires et les dictatures se sont multipliés et le principe de non-ingérence est devenu un code de connivence entre dictatures: *«Vous ne me parlez pas des droits de l'Homme chez moi et je ne vous en parlerai pas chez vous. Faisons bloc dans les instances internationales contre ceux qui nous attaquent»*. C'est ainsi qu'on obtient aisément des soutiens mutuels et des majorités recon-ductibles aux

Nations unies, au Conseil des droits de l'Homme, au Comité olympique international, à l'Organisation mondiale de la Santé et ailleurs. La Chine s'y fait applaudir et réussit – comme devant l'ONU ce mois de novembre à Genève - ses examens de passage en politique, domaine dans lequel pourtant elle figure parmi les cancre.

Alain Bouc